

Des inédits de Sidney Bechet découverts à Genève
Page 12



Les réseaux sociaux, outil de campagne électorale
Page 11



Ségolène Royal: «Osez, Monsieur le président»
Page 6



Tribune de Genève



Week-end Avec Guide TV Cinéma
Jean-Pierre Foucault coanime «Les coups de cœur» avec Morisod ce samedi sur RTS Un

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch

Eolien: révélations sur la dérive des SIG

La «Tribune de Genève» a eu accès à quatre expertises secrètes sur les Services Industriels

Une erreur de casting, des employés «qui craignent des conséquences professionnelles» s'ils expriment leur désaccord: quatre expertises, auxquelles la Tribune de Genève a eu accès, permettent de mieux comprendre les errances des Ser-

vices Industriels de Genève (SIG) dans le cadre de leurs investissements massifs dans l'énergie éolienne. L'affaire a poussé le directeur général des SIG, André Hurter, à démissionner. Selon les audits, la régie publique, bien

que connaissant mal le domaine de l'éolien, a établi des contrats successifs avec la maison tessinoise RenInvest, avec laquelle elle a créé la filiale commune Ennova. Au sein de la direction des SIG, certains

voulaient mener à bien la stratégie éolienne même si elle ne s'avérait pas rentable. Les expertises montrent que les SIG, manquant de distance critique, ont accepté de supporter «l'intégralité du risque financier» de l'opération. Page 3

L'éditorial

Un avis de tempête éolien

Marc Moulin
Rubrique Genève



C'est ainsi: un trio de cadres un peu exaltés a pu jeter par-dessus bord toute rationalité économique et mettre en péril 46 millions de francs au sein d'une régie publique, propriété de l'Etat et des communes genevoises. Les dessous du dossier éolien des Services Industriels de Genève (SIG), tels qu'ils apparaissent dans les audits révélés par la Tribune de Genève, inquiètent. Les SIG refont ainsi parler d'eux, après avoir déjà défrayé la chronique avec les déchets napolitains ou le salaire de leur ancien patron.

Qui surveille donc les SIG ou les autres entités autonomes du Grand Etat? Aux SIG, il s'agit d'un conseil d'administration comptant pas moins de 23 membres, dont le magistrat de tutelle. C'est le nouveau président de ce conseil, Alain Peyrot, qui a sonné le tocsin en janvier dernier, après avoir prêté l'oreille aux alertes lancées à l'interne.

La surveillance a donc fini par s'exercer, mais tardivement: quatre ans après le lancement de l'aventure éolienne et alors que des engagements décisifs étaient déjà signés. Jusqu'à preuve du contraire, il serait exagéré de se déclarer ébloui par l'efficacité des 22 autres administrateurs des SIG, où figure le conseiller d'Etat de tutelle. Quand elle était encore chargée de l'Energie, Isabel Rochat était absente le jour où l'organe suprême des SIG a avaisé la problématique et dispendieux contrat Juel 3. Quant à son successeur, Pierre Maudet, il s'est jusqu'ici montré discret sur le dossier, mais il a prouvé son souci en ordonnant une analyse.

Tout montre que la gouvernance des régies publiques restera un thème chaud ces prochaines années à Genève, malgré l'échec en votation populaire de deux tentatives de réforme (en 2008 et 2012). Le prochain Conseil d'Etat devra aussi se demander s'il est opportun de faire de l'énergie - l'un des enjeux majeurs du siècle - une sorte de hobby pour l'élu déjà absorbé par le très épineux dossier sécuritaire. Page 3

Gibier à plumes



Benoît Violier partage sa passion

Les 80 variétés d'oiseaux chassés en Europe n'ont aucun secret pour Benoît Violier. Le chef trois étoiles de Crissier prépare d'ailleurs un livre sur le gibier à plumes. Il a récemment partagé sa passion et ses secrets de cuisson avec huit apprentis méritants. Page 31

Ecoutes américaines L'UE grogne un peu. Berne non

Réunis hier à Bruxelles, les dirigeants des Vingt-Huit - une fois de plus divisés - ont réclamé aux Etats-Unis un «code de bonne conduite» après les révélations sur l'espionnage des Européens; la Suisse est à la traîne sur le sujet et le débat est très ouaté à Berne. Page 5 et 7

L'actu avec vous

Internet L'info genevoise sur www.geneve.tdg.ch

Mobile Les alertes de votre choix sur www.mobile.tdg.ch

Federer en demi-finale à Bâle



Swiss Indoors Vainqueur en deux sets (6-3 7-6) face au Bulgare Grigor Dimitrov, Roger Federer s'est qualifié pour les demi-finales des Swiss Indoors. Il jouera pour une place en finale cet après-midi (16 h 30) contre le Canadien Vasek Pospisil. Hier soir, Federer a évité de peu un troisième set: mené 3-5 et 0-40 dans le deuxième set, il a réussi à égaliser, avant de s'imposer dans le tie-break 7-2! Page 18



Energie

Les dessous de la débâcle éolienne des SIG

La «Tribune de Genève» s'est procuré les quatre audits secrets qui ont précipité le départ du directeur général des Services Industriels de Genève. Révélations sur une aventure mal maîtrisée

L'essentiel

- **Gouvernance** Une confusion des rôles a eu lieu au sein de la direction des SIG, selon l'audit interne, empêchant les garde-fous de fonctionner.
- **Finances** Des directeurs jugeaient superflue l'exigence de rentabilité dans l'éolien, alors que les directives internes fixent un rendement minimum de 5%.
- **Mesures** Une expertise technique révisé à la baisse le potentiel de production électrique des sites jurassiens que convoite Genève.

Marc Moulin

Confidentiels, les audits éoliens des Services Industriels de Genève (SIG) sont évènements. La Tribune de Genève a mis la main sur les quatre expertises, en version complète ou abrégée, qui ont fait souffler un vent mauvais sur la régie publique genevoise, poussant son directeur général, André Hurter, à la démission et suscitant des enquêtes administratives sur deux autres directeurs. Les SIG négocient actuellement avec les partenaires privés tessinois qui les ont accompagnés depuis 2009 dans cette onéreuse odyssee dont pas une seule éolienne n'est encore née.

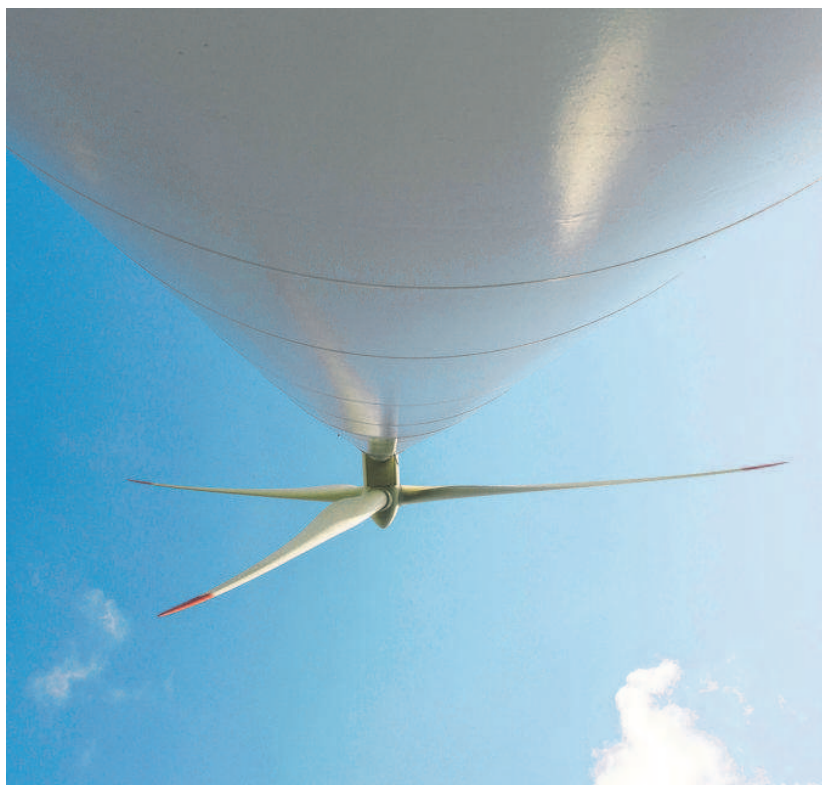
L'histoire est décortiquée par l'audit interne du 30 avril dernier, validé ensuite par une analyse du département de tutelle, celui de Pierre Maudet. On y découvre une régie publique pauvre en savoir-faire éolien tisser des contrats réussis avec la maison tessinoise RenInvest puis créer la filiale commune Ennova (détenue à 20% par les SIG), qui doit séparer les affaires intéressantes de projets propres à RenInvest, ailleurs en Europe, notamment en Grèce. L'entrée de nouveaux partenaires échoue à plusieurs reprises, surtout pour des raisons de coût.

Un casting propice au désastre

L'analyse de l'auditeur sur les dysfonctionnements internes aux SIG dans cette affaire peut se résumer par une erreur de casting. Le directeur financier, qui devrait être «l'avocat du diable» et critiquer le volet économique du partenariat, est en fait en ligne de front des pourparlers, tout comme le directeur général, qui aurait dû, lui, jouer le rôle d'arbitre. Ce dernier s'est trouvé encore plus impliqué après que le troisième négociateur des SIG, leur directeur commercial, est tombé gravement malade. L'expertise observe «à plusieurs reprises» chez ces négociateurs une «crainte de fâcher» leurs partenaires privés et une incapacité à «actionner des leviers de négociation efficaces». En clair, le trio genevois semble subjugué par ses partenaires privés.

S'ajoute à cela un possible conflit d'intérêts: un ex-responsable des énergies renouvelables des SIG est un proche des Tessinois. Il est muté chez Swisspower Renewables (filiale à 23% des SIG et possible nouveau partenaire pour l'éolien). Il prend part aux négociations.

Au sein de la direction, on diverge sur la nécessité d'exiger ou pas une rentabi-



Les dessous du dossier éolien des Services Industriels de Genève, tels qu'ils apparaissent dans les audits, inquiétant. KEYSTONE

lité économique des futurs parcs éoliens. «Pour certains, il est prioritaire de réaliser la stratégie éolienne (...) alléguant que la rentabilité est secondaire et qu'aucun engagement n'a été pris par la direction générale vis-à-vis du conseil d'administration», écrit l'auditeur. Pour d'autres, il existe des solutions plus rapides, moins coûteuses et moins risquées pour satisfaire l'objectif de réduction de la dépendance énergétique des SIG et la rentabilité de 5%. L'expert demande une clarification sur ce point crucial. Il rappelle aussi que cette rentabilité minimale est

exigée «systématiquement» pour les activités de production électrique dans les directives internes sur les investissements.

L'auteur de l'audit découvre aussi un climat d'omerté. Un comité de pilotage pour l'énergie renouvelable existe bien, mais tout le monde n'y a pas le même niveau d'information. Il signale toutefois que le seuil de rentabilité ne sera pas atteint avec le contrat en cours. Le responsable de la gestion des risques dit de même du nouveau contrat en gestation, Bufera, aujourd'hui gelé. Des détails tech-

niques et financiers sont requis aux Tessinois mais restent indisponibles, malgré des demandes répétées des SIG. Dire son désaccord? «Des personnes interrogées craignent des conséquences professionnelles si elles persistent à exprimer leurs opinions», écrit l'auditeur.

N'y a-t-il pas un pilote dans l'avion? Il y a un conseil d'administration. Intronisé à la fin de 2012, le nouveau président de l'organe suprême des SIG, Alain Peyrot, est pris entre deux feux. Le 7 janvier dernier, il signe d'une main une lettre d'intention favorable à Bufera - «ne voulant

pas être responsable d'un blocage» - mais de l'autre, il saisit l'audit interne.

«Des doutes sur l'utilisation effective des fonds prêtés à Ennova sont largement partagés au sein des SIG», lit-on dans l'analyse du département de tutelle. Ce soupçon déclenche la commande d'une expertise de 100 pages, rendue le 28 août par Ernst & Young. Que dit-elle? Dans le con-

«Des doutes sur l'utilisation effective des fonds prêtés à Ennova sont largement partagés au sein des SIG»

Analyse de l'audit interne
Etat de Genève

trat Jul 3, signé entre les partenaires en mai 2011 et toujours en force, les «SIG supportent l'intégralité du risque financier» et celui de la rentabilité, avérée ou non, des parcs éoliens à bâtir, tandis que «les avantages sont principalement portés» par les Tessinois. Les prêts des SIG à sa filiale constituent «la seule source de financement d'Ennova depuis sa création». Cette ligne de crédit est presque épuisée.

Des dépenses incongrues

L'expert a épluché les dépenses d'Ennova de 2011 jusqu'à mai dernier, soit 15,4 millions de francs. Il juge «discutable» le lien entre 3,4 de ces millions (22% des charges) et les objectifs de Jul 3. Le personnel juridique et technique, au cœur de la mission d'Ennova, ne représente que la moitié des coûts et des postes. On débuse des curiosités: la filiale sponsorise la skieuse Lara Gut à hauteur de 50 000 francs par an, règle l'entier du loyer de RenInvest à Chiasso, lâche 58 000 francs pour un stand RenInvest au salon Energissima et éponge les leasings des voitures des deux actionnaires tessinois (23 000 francs par an pour une Mercedes et une Lexus). On offre un séjour à Bad Ragaz à un ingénieur grec et sa femme: 2723 francs qui récompenseraient son aide à des présentations éoliennes en Suisse.

L'expertise estime que le prix imposé aux SIG pour racheter un mégawatt autorisé (670 000 francs) excède les pratiques du marché, situées entre 70 000 et 600 000 francs. Comme cela a déjà transpiré, elle évalue à 500 000 francs la valeur des 20% que les SIG détiennent dans Ennova - une part payée 13 millions, auxquels il faudra ajouter 7 autres millions plus tard. Comment l'expliquer? L'expert a notamment intégré les coûts de fonctionnement réels d'Ennova et des éléments fiscaux. Le déprécié cette part minoritaire, car elle ne permet un contrôle total de la société. Surtout, les experts rabotent la valeur d'Ennova, qui ne possède pas de parc éolien actif mais juste des sites potentiels où la probabilité moyenne d'obtenir une autorisation est évaluée à 28%.

Des vents moins prometteurs que prévu

● Réalisé par la firme anglaise GL Garrad Hassan (GL GH), un rapport technique juge les dix projets de parcs éoliens constituant le «cœur de portefeuille» d'Ennova. Pour deux d'entre eux (Grandsonnaz et Boveresse), le consultant a refait une analyse complète du potentiel de production électrique tandis que pour les huit autres, il se prononce sur la qualité des données établies par Ennova.

Le cabinet souligne la difficulté de prédire avec précision le rendement des sites étudiés, qui «présentent généralement une combinaison de vents à basse vitesse, de terrain complexe à pentes raides, de zones boisées et de possibles gelées sévères». La mesure des vents opérée sur ces

sites s'est globalement avérée «en dessous des standards que GL GH jugerait nécessaires pour des sites aussi complexes». Le cabinet fustige la méthodologie d'Ennova, dont les évaluations «manquent du niveau de détail, de la traçabilité et de l'exactitude qu'on trouve normalement dans les estimations des plus grands consultants indépendants». Le cabinet critique les mesures de vents sur les sites: essais trop brefs, mats trop courts. Un problème avec un radar de Météo France remet en cause 9 des 14 éoliennes de Delémont. Idem pour deux des cinq turbines prévues à Saint-Brais, cette fois à cause des oiseaux. Ces deux sites ont été apportés par les SIG au portefeuille d'Ennova.

Le cabinet jauge le potentiel énergétique de sept sites. Dans six cas, GL GH formule un résultat plus pessimiste qu'Ennova, avec des écarts allant de 14% - Grandsonnaz (VD) et Moutier (BE) - à 36% pour Schwänglmatt (SO). Récemment vanté par Ennova pour être l'un des sites suisses les plus prometteurs, Boveresse (NE) déçoit de 29%. La régie s'attend à des répercussions économiques, ce d'autant plus que toutes les contraintes environnementales ne sont pas encore prises en compte. Le taux de rentabilité interne de cinq sites est indiqué: il va de 1,81 à 5,03%. L'audit interne note qu'une rentabilité moyenne de 6,2% a été promise au conseil d'administration des SIG en juin 2009. M.M.

Notre dossier consacré
aux SIG sur
www.sig.tdg.ch

Lire l'éditorial
en page une:
«Un avis de tempête éolien»